

ORDURES MÉNAGÈRES

À DÉPOSER DANS LE BAC, DANS UN SAC PLASTIQUE ADAPTÉ ET FERMÉ

CHANGEMENTS 2025

EMBALLAGES EN VERRE

À DÉPOSER EN VRAC SANS SAC

AMPOULES ET NÉONS - VAISSELLE POTS DE FLEURS - MIROIRS

À NE PAS DÉPOSER

EMBALLAGES ET PAPIERS

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC SANS SAC

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

TOUS LES OBJETS AUTRES QUE LES EMBALLAGES ET PAPIERS

À NE PAS DÉPOSER

DÉCHETS VÉGÉTAUX

CHANGEMENTS 2025

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX SERONT DÉSORMAIS COLLECTÉS DANS LES BACS DISTRIBUÉS AU 1^{er} TRIMESTRE 2025*

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC SANS SAC OU EN FAGOTS AVEC UN LIEN NATUREL DE TYPE FICELLE

TONTE DE GAZON - FEUILLES - PLANTES ET FLEURS - BRANCHAGES - TAILLE DE HAIES

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

TRONCS ET SOUCHES D'ARBRES, BRANCHES D'UN DIAMÈTRE SUPÉRIEUR À 6 CM, OBJETS EN BOIS, CAGETTES ET POTS DE FLEURS

À DÉPOSER DANS VOTRE COMPOSTEUR OU DANS VOTRE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS ALIMENTAIRES

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX DÉPOSÉS EN VRAC SUR LE SOL NE SERONT PAS COLLECTÉS

À NE PAS DÉPOSER

OBJETS ENCOMBRANTS

À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR

FERRAILLE - MOBILIER DIVERS - LITERIE - GRANDS CARTONS PLIÉS

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

PRODUITS CHIMIQUES QUI PEUVENT ÊTRE DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR LA SANTÉ (POTS DE PEINTURE, VERNIS, INSECTICIDES, HUILES...)

PNEUS

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER) : FOUR, TV, FRIGO...

* Si vous n'avez pas reçu votre bac, rendez-vous sur grandparisgrandest.fr; rubrique "Mes démarches".

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits grandparisgrandest.fr

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Le réseau de déchèteries est soumis à un règlement intérieur fixant l'ensemble des conditions d'accès, de circulation et d'utilisation des équipements ainsi que le rôle des agents d'accueil. Le document est consultable auprès de l'agent d'accueil et sur grandparisgrandest.fr

LA LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE EST DISPONIBLE SUR LE SITE [GRANDPARISGRANDEST.FR](http://grandparisgrandest.fr)

À NOTER :

- L'accès au réseau de déchèteries est réservé aux particuliers résidant sur le Territoire de Grand Paris Grand Est (hors Gournay-sur-Marne et Montfermeil).
- Dépôt limité à 1 m³ par jour et jusqu'à 4 m³ par semaine maximum par foyer.
- Accès interdit aux professionnels.
- Seuls les véhicules de tourisme ne dépassant pas 1,90 m de hauteur sont autorisés à pénétrer dans les déchèteries. Les véhicules utilitaires sont interdits.

Dans le cas d'un particulier souhaitant utiliser un véhicule ne respectant pas ces prescriptions, il devra émettre une demande de dérogation au préalable sur grandparisgrandest.fr

JUSTIFICATIFS :

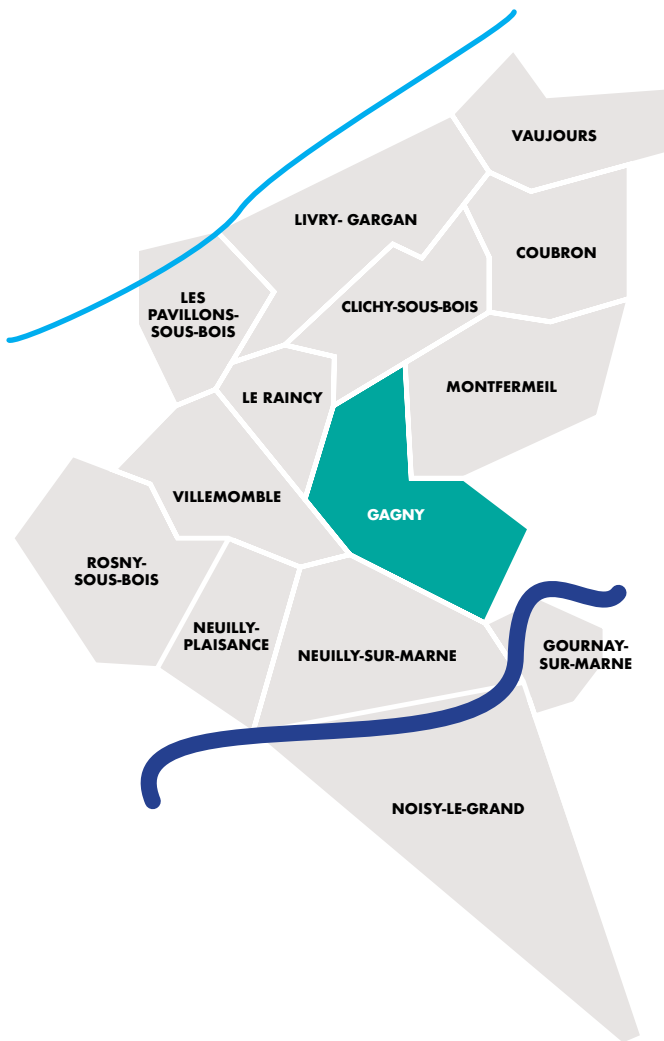
POUR OBTENIR UNE DÉROGATION, 2 SOLUTIONS :

Par internet : remplir le formulaire sur le site de Grand Paris Grand Est en joignant les pièces suivantes :

- Un justificatif d'identité avec photo ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz ou d'eau) ;
- La carte grise du véhicule.

Par courrier : remplir le formulaire et nous le transmettre accompagné des photocopies des pièces justificatives et vos coordonnées (adresse + téléphone) :

GRAND PARIS GRAND EST
Direction Prévention et Gestion des Déchets
11, boulevard du Mont d'Est
93160 Noisy-le-Grand



INFOS

CLIC INFO DÉCHETS

TOUTES VOS INFOS EN UN COUP D'ŒIL !

Retrouvez les jours de ramassage de vos poubelles, les points d'apport volontaire et les déchèteries proches de chez vous sur notre carte interactive.

- Rapide et efficace, cet outil vous géolocalise grâce à l'adresse de votre domicile.
- Visualisez votre calendrier personnalisé !



3R

AVEC LA RECYCLERIE 3R, DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS !

INUTILE POUR VOUS ?

Ne jetez plus vos objets, offrez-leur une seconde vie !

OBJETS ACCEPTÉS :

Mobilier (attention pas de matelas), appareils électroménagers / électriques, vaisselle, décoration, articles de maison / bricolage / jardinage / sport, livres, jeux, jouets, vêtements, tissus, cuivre, laiton, tous types de métaux hors ferraille, bois massif, contreplaqué épais en bon état, palettes / tourets, peintures.

VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS DONS AUX HORAIRES SUIVANTS :

- Du mercredi au samedi : 9h - 16h45
- Dimanche : 9h - 13h30

AU 1 AVENUE DES MARCHANDISES À NEUILLY-SUR-MARNE

Lors de votre visite, n'hésitez pas à demander le programme des ateliers de sensibilisation sur la prévention des déchets !

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits grandparisgrandest.fr

6 DÉCHÈTERIES GRATUITES

(SAUF GOURNAY-SUR-MARNE ET MONTFERMEIL, INTÉGRÉES AU RÉSEAU DU SIETREM)

IMPORTANT
CHANGEMENT DES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2025

LIVRY-GARGAN

60, RUE DE VAUJOURS
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
MARDI ET VENDREDI : 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

9, BOULEVARD DE PARIS
LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

VILLEMOMBLE

ALLÉE DU PLATEAU
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
MARDI ET VENDREDI : 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

NEUILLY-SUR-MARNE

AVENUE DES MARCHANDISES
LUNDI ET VENDREDI : 14H - 17H30
MARDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS



RECYCLERIE 3R NEUILLY-SUR-MARNE

AVENUE DES MARCHANDISES
DU MERCREDI AU SAMEDI : 9H - 18H
DIMANCHE : 9H30 - 13H30
FERMÉ LES LUNDIS, MARDIS ET JOURS FÉRIÉS

HORAIRES DES DÉPÔTS :
DU MERCREDI AU SAMEDI : 9H - 16H45
DIMANCHE : 9H - 13H30
DÉPÔTS FERMÉS LES LUNDIS ET MARDIS ET JOURS FÉRIÉS

VAUJOURS

ROUTE DE COUNTRY
DÉCHÈTERIE FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE. ÉTUDES EN COURS POUR LA MISE EN CONFORMITÉ ET LA RÉALISATION D'UN NOUVEAU PROJET SUR CE SITE

GAGNY

3, CHEMIN D'ACCÈS AUX ABBESSES
RÉ-OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE AU 1^{er} SEMESTRE 2025.
LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

NOISY-LE-GRAND

9, RUE DE LA PLAINE
FERMETURE DE LA DÉCHÈTERIE POUR TRAVAUX AU 1^{er} TRIMESTRE 2025.
LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS



GRAND PARIS GRAND EST S'AUTORISE À FERMER EXCEPTIONNELLEMENT SES DÉCHÈTERIES.

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET GRANDPARISGRANDEST.FR

ORDURES MÉNAGÈRES

SECTEUR 1	MARDI - SAMEDI
SECTEUR 2	MARDI - SAMEDI
SECTEUR 3	LUNDI - VENDREDI
SECTEUR 4	LUNDI - VENDREDI
SECTEUR 5	LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
SECTEUR 6	MARDI - JEUDI - SAMEDI

EMBALLAGES ET PAPIERS

SECTEUR 1	JEUDI
SECTEUR 2	JEUDI
SECTEUR 3	MERCREDI
SECTEUR 4	MERCREDI
SECTEUR 5	MERCREDI
SECTEUR 6	JEUDI

OBJETS ENCOMBRANTS

SECTEUR 1	3 ^e JEUDI DU MOIS
SECTEUR 2	2 ^e JEUDI DU MOIS
SECTEUR 3	1 ^{er} JEUDI DU MOIS
SECTEUR 4	4 ^e JEUDI DU MOIS
SECTEUR 5	DERNIER MERCREDI DU MOIS
SECTEUR 6	DERNIER MERCREDI DU MOIS

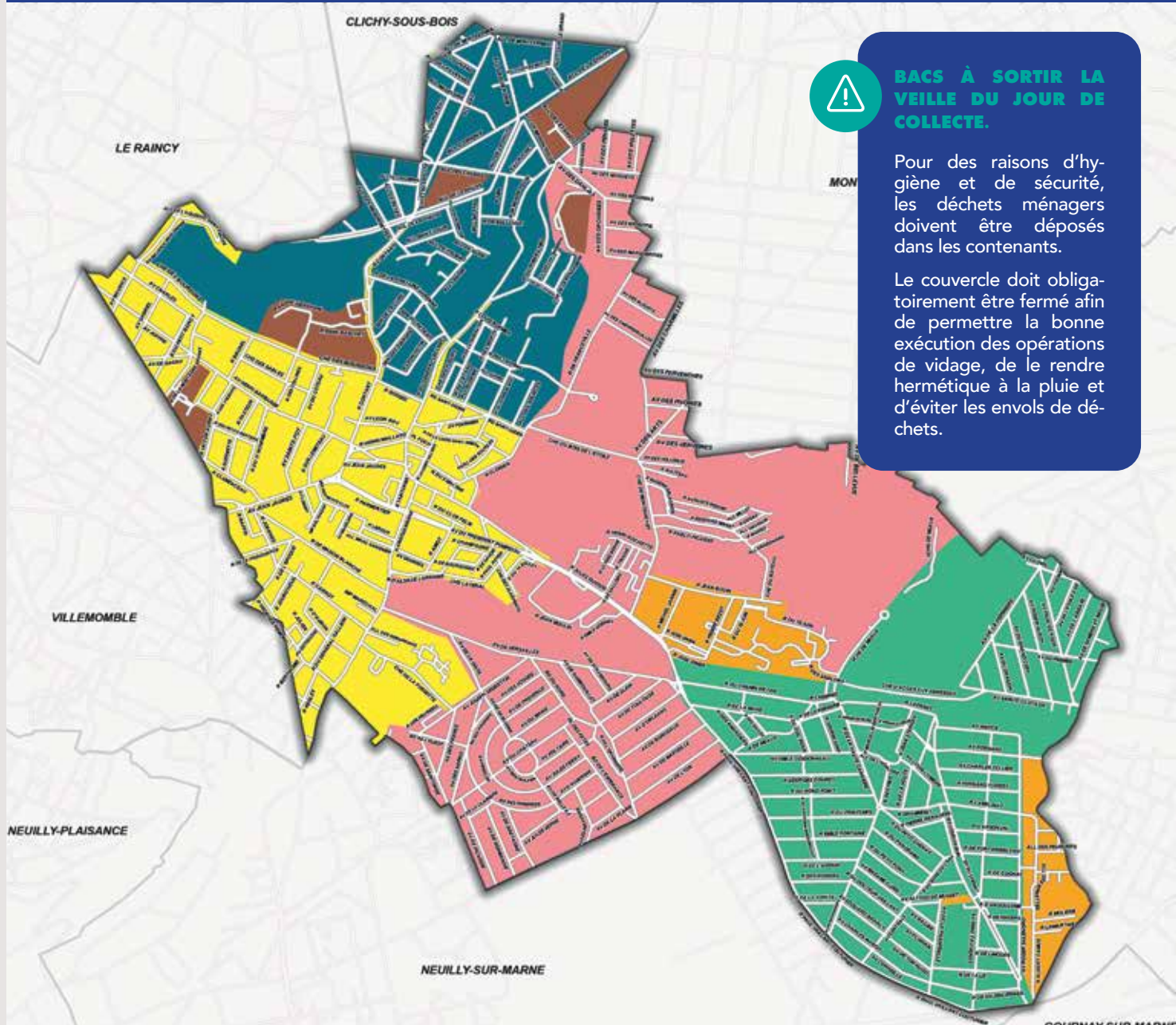
NOUVEAU BAC DÉCHETS VÉGÉTAUX

DE MARS À NOVEMBRE INCLUS

SECTEUR 1	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 10 MARS
SECTEUR 2	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 3 MARS
SECTEUR 3	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 11 MARS
SECTEUR 4	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 4 MARS
SECTEUR 5	SECTEUR HORS COLLECTE
SECTEUR 6	SECTEUR HORS COLLECTE

JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

(ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGES ET PAPIERS, OBJETS ENCOMBRANTS, DÉCHETS VÉGÉTAUX)



Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les déchets ménagers doivent être déposés dans les contenants.

Le couvercle doit obligatoirement être fermé afin de permettre la bonne exécution des opérations de vidage, de le rendre hermétique à la pluie et d'éviter les envols de déchets.

JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES EMBALLAGES EN VERRE

DÉPÔT DES SAPINS

DU 2 AU 31 JANVIER, DÉPOSEZ LES SAPINS DANS L'UN DES 14 POINTS DE DÉPÔT INDICQUÉS SUR LA CARTE, SANS DÉCORATION, SANS SAC À SAPIN NI NEIGE ARTIFICIELLE :

- PLACE FOCH - 2. PARKING PISCINE
3. PARKING PARC ARBORETUM
4. CHEMIN D'ACCÈS AUX ABBESSES DEVANT LA BORNE
5. PLACE TAVERNELLE - 6. ARISTIDE BRIAND
7. CANISQUARE BARBUSSE - 8. ALLÉE DES CHÊNES
9. PLACE DES FÊTES - 10. RUE PABLO PICASSO
11. ROGER SALENGRO - 12. PLACE DES ORMES
13. PLACE ELIOTT - 14. FONTAINE VARENNE

LES SAPINS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE DÉPOSÉS TOUTE L'ANNÉE DANS L'UNE DE NOS DÉCHÈTERIES.

EMBALLAGES EN VERRE

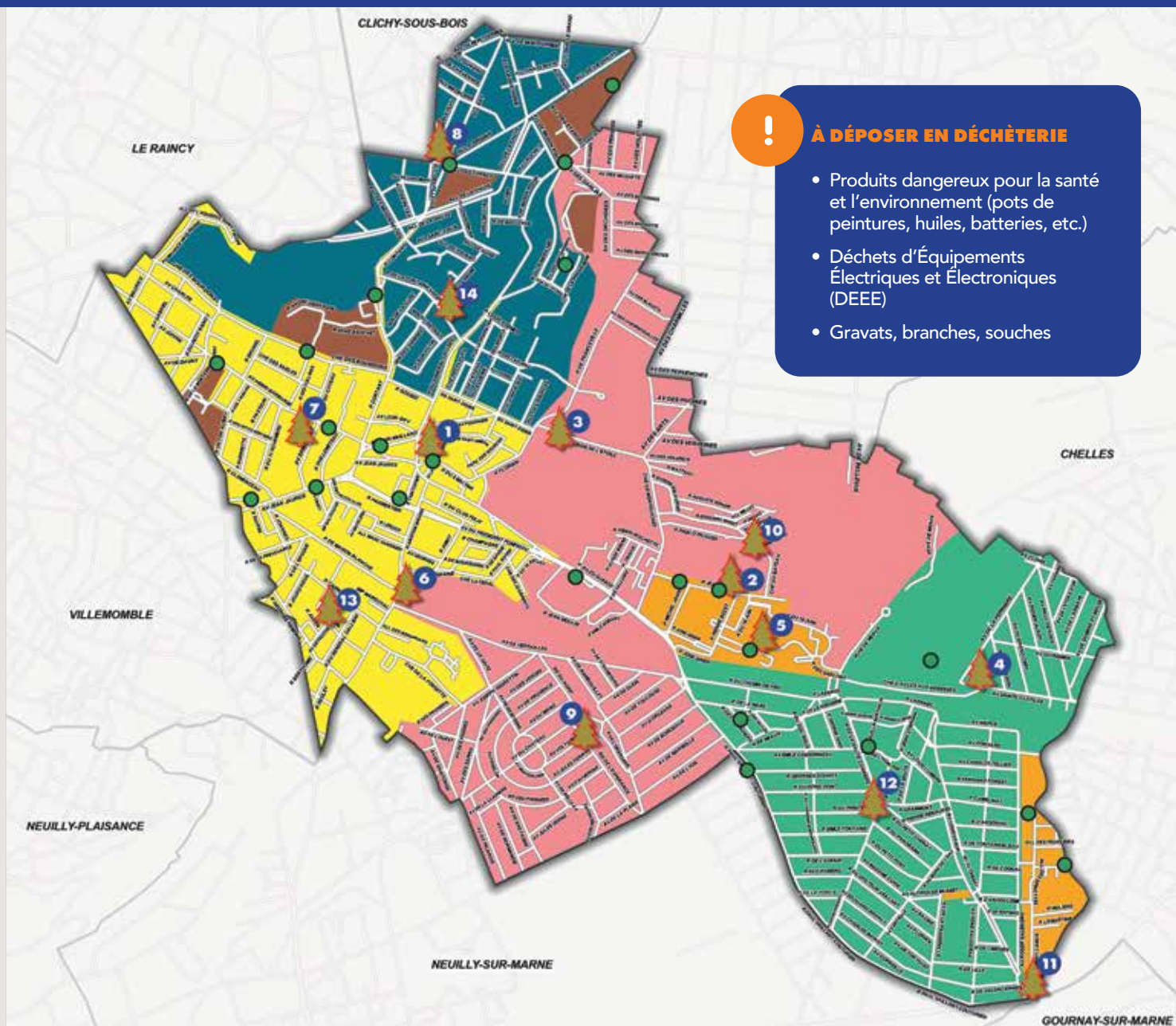
LOGEMENTS INDIVIDUELS UNIQUEMENT

SECTEUR 1	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 13 JANVIER
SECTEUR 2	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 6 JANVIER
SECTEUR 3	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 14 JANVIER
SECTEUR 4	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 7 JANVIER
SECTEUR 5	SECTEUR HORS COLLECTE
SECTEUR 6	SECTEUR HORS COLLECTE

POUR LES HABITATS COLLECTIFS

RENDEZ-VOUS SUR CLIC INFOS DÉCHETS DISPONIBLE SUR GRANDPARISGRANDEST.FR POUR VISUALISER L'EMPLACEMENT DES PAV* SUR VOTRE VILLE

* POINT D'APPORT VOLONTAIRE VERRE



À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

- Produits dangereux pour la santé et l'environnement (pots de peintures, huiles, batteries, etc.)
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- Gravats, branches, souches

CALENDRIER DE MES JOURS DE COLLECTE POUR LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS, DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET DES EMBALLAGES EN VERRE

(À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR SANS GÊNER LA CIRCULATION DES PIÉTONS)

	JANV.	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	
OBJETS ENCOMBRANTS													
SECTEUR 1	3 ^e JEUDI DU MOIS	16	20	20	17	15	19	17	21	18	16	20	18
SECTEUR 2	2 ^e JEUDI DU MOIS	9	13	13	10	15	12	10	14	11	9	13	11
SECTEUR 3	1 ^{er} JEUDI DU MOIS	2	6	6	3	8	5	3	7	4	2	6	4
SECTEUR 4	4 ^e JEUDI DU MOIS	23	27	27	24	22	26	24	28	25	23	27	25
SECTEUR 5	DERNIER MERCREDI DU MOIS	29	26	26	30	28	25	30	27	24	29	26	31
SECTEUR 6	DERNIER MERCREDI DU MOIS	29	26	26	30	28	25	30	27	24	29	26	31
DÉCHETS VÉGÉTAUX													
SECTEUR 1	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 10 MARS			10 - 24	7 - 21	5 - 19	2-16-30	14 - 28	11 - 25	8 - 22	6 - 20	3 - 17	
SECTEUR 2	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 3 MARS	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE	3 - 17-31	14 - 28	12 - 26	9 - 23	7 - 21	4 - 18	1-15-29	13 - 27	10 - 24	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE
SECTEUR 3	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 11 MARS			11 - 25	8 - 22	6 - 20	3 - 17	1-15-29	12 - 26	9 - 23	7 - 21	4 - 18	
SECTEUR 4	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 4 MARS			4 - 18	1-15-29	13 - 27	10 - 24	8 - 22	5 - 19	2-16-30	14 - 28	11 - 25	
SECTEUR 5	SECTEUR HORS COLLECTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SECTEUR 6	SECTEUR HORS COLLECTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EMBALLAGES EN VERRE LOGEMENTS INDIVIDUELS UNIQUEMENT													
SECTEUR 1	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 13 JANVIER	13 - 27	10 - 24	10 - 24	7 - 21	5 - 19	2-16-30	14 - 28	11 - 25	8 - 22	6 - 20	3 - 17	1-15-29
SECTEUR 2	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 6 JANVIER	6 - 20	3 - 17	3-17-31	14 - 28	12 - 26	9 - 23	7 - 21	4 - 18	1-15-29	13 - 27	10 - 24	8 - 22
SECTEUR 3	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 14 JANVIER	14 - 28	11 - 25	11 - 25	8 - 22	6 - 20	3 - 17	1-15-29	12 - 26	9 - 23	7 - 21	4 - 18	2-16-30
SECTEUR 4	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 7 JANVIER	7 - 21	4 - 18	4 - 18	1-15-29	13 - 27	10 - 24	8 - 22	5 - 19	2-16-30	14 - 28	11 - 25	9 - 23
SECTEUR 5	SECTEUR HORS COLLECTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SECTEUR 6	SECTEUR HORS COLLECTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

TOUT DÉPÔT EN DEHORS DE CE CALENDRIER EST CONSIDÉRÉ COMME UN DÉPÔT SAUVAGE. POUR RAPPEL, IL EST INTERDIT DE JETER OU D'ABANDONNER SES DÉCHETS DANS LA RUE AINSI QUE DE DÉPOSER SES DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE SANS SE CONFORMER AUX RÈGLES DE COLLECTE SOUS PEINE D'AMENDE.